Pour faire la différence

- Italie, 2ème partenaire commercial de la France,

- les groupes industriels collaborent, fusionnent, créent des filiales (dans de nombreux secteurs : *l'agro-alimentaire, le mobilier, l'informatique, les technologies de pointe…*)

La connaissance de l'italien constitue un <u>atout sérieux</u> pour la recherche d'un emploi qualifié.